

[marches-securises.fr](https://marches-securises.fr)

PUBLICATION



## ÉTABLISSEMENT

Communauté  
d'Agglomération Creil Sud  
Oise (60)  
24 rue de la Villageoise  
60106 Creil

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

### Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise, Emilie LAMMELIN, 24 rue de la Villageoise, 60106 Creil, FRANCE. Tel : +33 344647474.  
E-mail : e.lammelin@creilsudoise.fr.

**Adresse(s) internet**

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur**

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

### Description du marché

**Objet du marché**

Assistance à Maîtrise d'ouvrage dans le cadre du choix du mode de gestion de ses compétences en eau et en assainissement

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

90713100, 41110000, 90480000

**Lieu d'exécution**

Territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise 60106 CREIL  
Code NUTS : FRE22

### Caractéristiques principales

Assistance à Maîtrise d'ouvrage dans le cadre du choix du mode de gestion de ses compétences en eau et en assainissement

**Type de marché**

Services : Services de conseil en gestion et services connexes

**Type de procédure**

Procédure adaptée

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)**

La présente consultation est un accord cadre traité à bon de commande au fur et à mesure des besoins, sans minimum mais avec un maximum de 213 000 EUR HT. les prescriptions techniques sont décrites dans le CCTP. Toutefois, les candidats sont informés que les missions suivantes seront obligatoirement engagées :

- Audit de la gestion de l'EAU au sens large ;
- Analyse comparative du mode de gestion pour la compétence d'assainissement des eaux pluviales.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager ou non les négociations avec les trois premiers candidats classés après une première analyse sur la base des critères de sélection des offres.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui

Des variantes seront prises en considération : Non

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Division en lots : Non

**Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

### Conditions de délai

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Mercredi 14 avril 2021 - 12:00

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

### Informations sur l'accord cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur.

## **Conditions relatives au marché**

### **Cautonnement et garanties exigés :**

sans objet

### **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Les prestations seront financées sur le budget de l'agglomération et seront rémunérées selon les prescriptions du cahier des clauses administratives particulières et en application du chapitre II du titre IX de la partie réglementaire du CCP.

Le mode de règlement retenu est le virement avec mandatement. Le délai de paiement applicable au présent marché est de trente (30) jours dès réception dans les locaux de l'ACSO de la facture établie par le prestataire. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Le pouvoir adjudicateur n'impose aucune forme de groupement aux attributaires des marchés.

Les candidats peuvent présenter une offre seul ou en groupement, solidaire ou conjoint.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

### **Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

### **Unité monétaire utilisée : Euro.**

### **L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non**

## **Conditions propres aux marchés de services**

### **La prestation est réservée à une profession particulière : Non**

## **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

### **Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

### **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

### **Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats

où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

#### **Autre justificatif / Commentaire :**

##### **Commentaire :**

Désignation par le candidat de la (des) personne(s) habilitée(s) à recevoir les communications du pouvoir adjudicateur par l'intermédiaire de « la fiche contacte ». Ce document permet, en cas de nécessité, au pouvoir adjudicateur de transmettre par e-mail directement au service ou la personne en charge du dossier tous les courriers nécessaires au déroulement de la procédure.

#### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Une enchère électronique sera effectuée : Non**

#### **Autres renseignements**

##### **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

21EAU002 AMO gestion Eau et Ass

#### **Procédures de recours**

##### **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif d'Amiens 14, rue Lemerchier 80000 Amiens FRANCE. E-mail : greffe.ta-amiens@juradm.fr.

##### **Introduction des recours**

Tribunal Administratif d'Amiens

#### **Adresses complémentaires**

##### **Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise 24 rue de la Villageoise CS40081 , 60106 CREIL, FRANCE. Tél. +33 0344647474.

#### **Date d'envoi du présent avis**

18 mars 2021